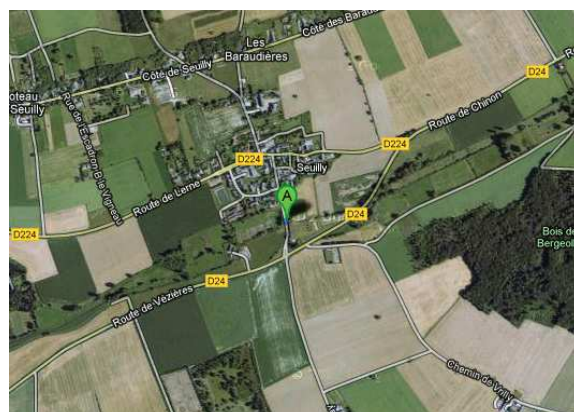


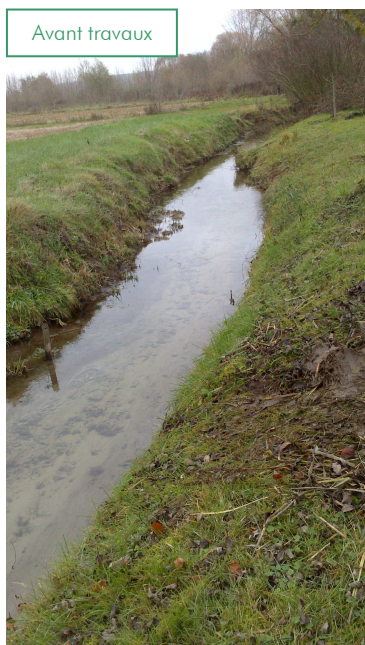
TRAVAUX DE RESTAURATION SUR LE QUINCAMPOIX A SEUILLY (37)

Le programme d'action du Syndicat du Négron ainsi que la Déclaration d'Intérêt Général prévoyait en 2012, la réalisation de travaux dans le lit selon des techniques de dispersion de blocs épars et de création d'épis et de déflecteurs pour un montant total de 6500 € sur 6 stations.

S'appuyant sur une étude préalable à la restauration du Négron (réalisée en 2000), le syndicat a défini les sites concernés par l'action en s'interrogeant sur l'évolution des techniques à mettre en œuvre. En effet, les préconisations de l'époque ne sont plus nécessairement aujourd'hui les mieux adaptées.



Avant travaux



Le comité technique s'est réuni sur le terrain le 10 Juillet 2012 pour réfléchir à un nouveau projet d'intervention actualisé dans le lit du Négron, dans le respect du cadre financier et réglementaire.

Parmi les différents sites ciblés par une restauration en 2012, le site du Quincampoix semblait le plus pertinent pour faire l'objet d'une priorisation. D'autres travaux de restauration ont pu être reportés. La zone sélectionnée concerne environ 230 ml. Elle est située sur la commune de Seully qui s'étend de la rue Georges Latécoère (lavoir) à la route départementale 24.

Après travaux



Maître d'ouvrage : Syndicat Intercommunal pour l'aménagement et l'entretien du Négron

Période de réalisation et durée des travaux : Novembre 2012 (trois jours)

Présentation des objectifs de l'action réalisée et des travaux effectués :

L'action vise à restaurer une couche de granulat (105 m³ de granulats alluvionnaires de diamètre 20-100 mm) au fond du lit qui permettra aux habitats de se remettre en place. Les banquettes diminuent de moitié la section d'écoulement normal du Quincampoix dans le but de créer une autoépuration du cours d'eau. Une fois installées, elles ne dépassent que de très peu la ligne d'eau afin qu'il n'y ait pas d'impact en cas de crue.

Les travaux de restauration du Quincampoix comprennent :

- une recharge granulométrique sur le fond du lit avec la création de banquettes au niveau des berges,
- l'étrépage des berges sur les zones déterminées par le maire, le président du syndicat et la technicienne,
- le débroussaillage des zones où est prévu de l'étrépage, des végétaux qui empêchent l'écoulement de l'eau,
- l'enlèvement des embâcles et des végétaux aquatiques qui gênent l'écoulement dans le lit.

Retrouvez l'ensemble des fiches du Répertoire d'exemples sur www.cpa-lathus.asso.fr/tmr

Par ailleurs, les berges, qui étaient assez hautes et abruptes, ont été écrêtées pour obtenir une pente plus douce devant mieux stabiliser les berges. Un étrépage de 20 à 40 cm de hauteur sur environ 1 m à 1.5 m de largeur a permis de créer un palier permettant une végétalisation naturelle. Des végétaux aquatiques ont été prélevés en amont et en aval de la zone pour accélérer la reprise.

Descriptif technique et financier des travaux réalisés : Coût total : 6816.47 € TTC

Intervention	Coût (avec coût unitaire indicatif en €/ml, €/ m3...)
Granulats	20.44 € la tonne HT pour 163.15 tonnes = 3993.91 €
Mise en place de pierres + étrépage	2 822.56 € TTC

Financements du projet : les travaux sont subventionnés par l'AELB et le Conseil Général Indre et Loire

Entreprise / Régie :

Travaux réalisés par la SARL Michel JOLY - 37500 Rivière
Granulats apportés sur place par Lafarge Ragonneau SA

Informations sur les aspects administratifs :

Ces travaux entrent dans le cadre de la Déclaration d'Intérêt Général et du Contrat Restauration Entretien 2008-2012 (dernière tranche de travaux).



Zone d'étrépage des berges

Présentation des impacts observés :

Nous avons diminué la section d'écoulement du lit, ce qui a permis une autoépuration du cours d'eau.

Suivi mis en place : aucun sur ce secteur.

Commentaires :

Une demande d'autorisation a été faite auprès des propriétaires riverains car, si une partie des berges appartient à la commune, l'autre est privée.

Nous avons rencontré des difficultés pour trouver les matériaux nécessaires à la recharge granulométrique à cette période car beaucoup de granulats sont utilisés pour le chantier de la LGV. Par ailleurs, il a été compliqué de trouver un entrepreneur qui fasse un devis correspondant au budget prévu. La présence d'un passage à gué a nécessité la remise en place de pierres après travaux.

Contact pour tout renseignement sur ce projet :

TMR : Olivia ROBINEAU - 06 31 86 12 14 - robineau.olivia@hotmail.fr

Président du Syndicat au moment de travaux : M. Alexandre POUTRAIN



Berge étrépee

Passage à gué